

le magazine

#34 - Janvier 2026



Meilleurs vœux

2026



www.boisdarcy.fr



Bois d'Arcy

Sommaire

3 Édito

4 En images

10 Actualités

19 Dossier

23 Portrait

24 Vivre à Bois d'Arcy

27 Cinéma

28 Agenda

30 Tribune
& Carnet

31 C'est pratique



10 Actualités

Le Square des Femmes illustres dévoilé



12 Actualités

Élections municipales :
les étapes clés



14 Actualités

La sécurité au service
de votre quotidien



24 Vivre à Bois d'Arcy

La langue portugaise
en partage





Bonne année à Bois d'Arcy !

En ce début d'année, je vous adresse, au nom de toute l'équipe municipale, mes vœux les plus sincères pour 2026. Que cette nouvelle année vous apporte santé, sérénité et réussite dans tous vos projets.

@Benassaya78

@philippebenassaya78

@PhilipBenassaya

2026 sera pour Bois d'Arcy une année capitale qui verra la concrétisation de nombreux projets engagés ensemble. Notre ville ne cesse d'évoluer et de se moderniser pour offrir un cadre de vie agréable et sécurisé à tous les Arcisiens. Avec l'inauguration de la nouvelle halle du marché le 18 janvier prochain, la création récente du Square des Femmes Illustres, le renforcement de la vidéoprotection et la mise en place d'un éclairage public intelligent dans le quartier de la Tremblaye, nous affirmons notre volonté constante d'allier héritage, modernité, convivialité et respect de l'environnement.

Je mesure l'importance de la concertation pour avancer sur le chemin de nos projets. Rien n'a jamais pu se faire sans la participation active des Arcisiens. C'est notre marque de fabrique et c'est une force qui se matérialise dans nos associations, à travers les Conseils de quartier ou la Réserve citoyenne, l'engagement du Conseil Municipal des Jeunes, les enseignants qui œuvrent pour la réussite de nos enfants sans oublier la dynamique de notre tissu économique. C'est la raison pour laquelle, nous avons souhaité, en ce début d'année, leur rendre hommage dans ce magazine, à travers plusieurs portraits d'Arcisiennes et d'Arcisiens qui se mobilisent chaque jour pour le bien-être de tous. Nous avons beaucoup de chance à Bois d'Arcy de pouvoir compter sur ces forces vives qui améliorent notre quotidien. Notre ville est un magnifique équilibre entre tradition et innovation, esprit de village et ville moderne. Car au-delà du cadre de vie exceptionnel que nous préservons et entretenons, les liens humains sont fondamentaux pour nous garantir une qualité de vie incomparable. Enfin, pour sécuriser mais aussi protéger les habitants, notre Police municipale de proximité est constamment renforcée et reste présente sur le terrain à vos côtés. J'ai eu dernièrement le privilège de partager avec elle l'une de leurs patrouilles de soirée pour mieux comprendre leurs missions essentielles à notre tranquillité. Je vous invite à découvrir la double page qui lui est consacrée dans cette édition.

En ce début d'année, il est fondamental de maintenir le cap ambitieux des projets qui embellissent notre ville et d'envisager l'avenir avec sérénité, dans un esprit de concorde et de bienveillance.

Je vous souhaite à toutes et à tous une année riche en partages et en réussites.

Bien cordialement

Philippe BENASSAYA

Maire de Bois d'Arcy

Vice-président du Conseil départemental des Yvelines

26
nov.



Des colis alimentaires distribués

Portée par la Région Île-de-France avec l'appui des Restos du Cœur, une opération solidaire s'est tenue à la Maison des associations Lino-Ventura où **près de 350 paniers de denrées alimentaires ont été remis aux familles et aux personnes en difficulté.**

Les bénévoles du CCAS étaient mobilisés aux côtés des représentants de la Région pour assurer le bon déroulement de cette journée.

27
nov.



Octobre Rose : Bois d'Arcy mobilisée et généreuse !

Associations, sportifs, familles... Toute la ville s'est mobilisée pour Octobre Rose, permettant de récolter **9957,61 € au profit de la recherche contre le cancer du sein.** À cette occasion, Élodie Dézécot, Maire-adjointe en charge des Sports et de la Vie associative a remis le chèque aux chercheurs de l'Institut Curie, aux côtés des représentants d'Aidons la Recherche et des associations En Cœur Plus Fort, Krav Maga, ASBA Tir à l'arc et BADABA. Un immense merci aux Arcisiennes et aux Arcisiens pour leur énergie, leur générosité et leur engagement pour cette belle cause !

29
nov.



Sainte-Barbe : la patronne des pompiers célébrée

Le centre de secours intercommunal de Bois d'Arcy a investi la Salle des fêtes pour son traditionnel moment d'union et de partage autour du thème des pirates. En présence de Sonia Brau, Maire de Saint-Cyr-l'École, et de Richard Rivaud, Maire de Fontenay-le-Fleury, **Philippe Benassaya, Maire de Bois d'Arcy**, a rappelé les valeurs de courage, d'engagement et de solidarité qui animent nos soldats du feu au quotidien. Un hommage a également été rendu aux jeunes sapeurs-pompiers volontaires, dont l'engagement offre un bel exemple de citoyenneté et qui participent activement aux événements commémoratifs.

29
nov.



Félicitations aux médaillés du travail !

Ambiance conviviale à la Maison des Associations Lino-Ventura où **près de 40 Arcisiens, accompagnés de leurs familles, ont été accueillis par plusieurs membres du Conseil municipal pour célébrer leurs parcours professionnels.** Deux médailles d'honneur agricole ont aussi marqué cette belle cérémonie. Argent, or, vermeil ou grand or : chaque distinction a été l'occasion pour Philippe Benassaya, Maire de Bois d'Arcy, et les élus présents de saluer le dévouement, l'engagement et les réussites de nos récipiendaires.

Une nouvelle salle de sport à la Croix Bonnet !

Le sport fait pleinement partie de l'identité de Bois d'Arcy, et l'offre locale continue de grandir. Après les équipements en libre accès et le dynamisme des associations, place désormais à une pratique plus personnalisée ! Lors de l'inauguration de la salle de sport Airtime Training, Philippe Benassaya, Maire de Bois d'Arcy, a salué la qualité des installations : un lieu moderne, chaleureux, et même équipé d'un espace de co-working pour allier sport et convivialité. À la Croix Bonnet, une équipe de coachs accueille désormais sportifs débutants ou confirmés, prêts à accompagner chacun... et à aider à se dépasser, à son rythme.



2
déc.



Les accueils de loisirs mettent le cœur à l'ouvrage !

La cour d'Alexandre-Turpault et le parvis des écoles du quartier de l'Église se sont transformés, le temps d'une soirée, en véritables petits marchés de Noël. Véronique Dubois, Maire-adjointe à la Réussite éducative, a pu découvrir les nombreuses créations réalisées par les enfants et les animateurs tout au long du mois de novembre. Crêpes, chorales, jeux... L'ambiance était festive et chaleureuse, et **la générosité des familles a permis de récolter 800 €, intégralement reversés à l'AFM Téléthon.** Une très belle mobilisation solidaire !

5>7
déc.



Téléthon intercommunal : trois villes unies pour la bonne cause

Cette année, le Téléthon intercommunal s'est déroulé à Saint-Cyr-l'École, aux côtés des villes de Fontenay-le-Fleury et Bois d'Arcy. Un week-end entier d'énergie, de solidarité et de bonne humeur a animé les trois villes !

À Bois d'Arcy, l'association Retraite Active Arcisienne a entraîné marcheurs et marcheuses pour une marche conviviale, tandis que la Ville proposait un relais pour soutenir la recherche. Merci à toutes celles et ceux qui ont participé, couru, marché, encouragé et donné : votre mobilisation a, encore une fois, fait toute la différence !

6&7
déc.



Un marché de Noël lumineux

Le domaine de la Tremblaye a accueilli de nombreux Arcisiens venus profiter d'un marché de Noël riche en découvertes : manège, gourmandises hivernales et 40 exposants fiers de présenter leurs créations faites maison.

Versailles Grand Parc a proposé aux visiteurs de libérer leur créativité avec des ateliers Zéro Déchet, tandis que le cinéma de la Grange enchantait petits et grands avec ses séances spéciales Noël. Un rendez-vous annuel chaleureux et convivial, qui a permis à la ville de se plonger pleinement dans l'ambiance festive des fêtes de fin d'année !



6 déc.

Marcel Dyf à l'honneur

Quarante ans après sa disparition, le peintre impressionniste Marcel Dyf, qui a fait de Bois d'Arcy sa ville d'adoption, a été célébré avec l'installation d'une plaque commémorative sur l'Esplanade Dyf. Aux côtés de son épouse Claudine Dyf et du Conseil de quartier Église / Hoche présidé par Evelyne Maréchal-Lair, Philippe Benassaya, Maire de Bois d'Arcy, a salué l'inspiration que la ville a apportée à l'artiste et l'importance de préserver sa mémoire. La Fabrik a ensuite ouvert ses portes aux curieux pour découvrir tableaux, court métrage réalisé par les conseillers de quartier et arbre généalogique de l'artiste créé par l'association l'Arcisien. Une belle immersion pour tous les amateurs d'art.



6 déc.



Transition écologique, parlons-en !

Au Théâtre de La Grange, les Arcisiens sont venus nombreux pour un temps d'échange autour de la transition écologique. Portée par Anne Cospérec, Conseillère municipale, cette rencontre a accueilli Stein van Oosteren, diplomate néerlandais et ardent promoteur de la mobilité douce. Ensemble, intervenants et participants ont partagé idées, expériences et solutions concrètes pour agir, chacun à son niveau, en faveur d'un avenir plus durable. Un rendez-vous organisé en partenariat avec Versailles Grand Parc.

9
déc.



Un spectacle enchanteur pour les tout-petits

La magie de Noël s'est glissée dans les crèches de la ville. Animations festives, contes et décors lumineux... Les enfants ont vécu un moment hors du temps, une parenthèse pleine de douceur et de surprises.

12
déc.



La relève est assurée !

La salle des fêtes du Domaine de la Tremblaye a accueilli l'**installation officielle des 20 nouveaux collégiens qui représenteront le Conseil Municipal des Jeunes pour les deux prochaines années**. Ils succèdent à la promotion 2023-2025, qui a mené de nombreuses actions solidaires, mémorielles et environnementales. Dans la continuité de ces initiatives, les nouveaux élus sont prêts à prendre le relais, soutenus par Philippe Benassaya, Maire de Bois d'Arcy, Elodie Désécot, Maire-adjointe à la Jeunesse, et l'ensemble des élus de la ville. *Retrouvez le portrait de Côme, l'un des jeunes conseillers, en page 23 de ce magazine.*



13
déc.

Un Noël dansant pour les seniors

Le Théâtre de la Grange affichait complet pour le traditionnel spectacle annuel dédié aux seniors. 340 spectateurs, parmi lesquels Philippe Benassaya, Maire de Bois d'Arcy, et Eugénia Dos Santos, Maire-adjointe aux Solidarités, Familles et Ainés, ont profité d'une après-midi festive. Chants, danses de salon et imitations ont animé le spectacle, porté par la troupe du Ballroom Dance Show. Un temps fort de fin d'année qui réjouit chaque année nos seniors et suscite toujours autant d'enthousiasme !

13 déc.

Main dans la main

À l'approche des fêtes, l'association Bois d'Arcy Solidarité Inter-Familles (BASIF) a réuni ses bénéficiaires autour d'un repas de Noël gourmand. **Dans une ambiance chaleureuse et conviviale, les enfants ont pu choisir parmi les nombreux jouets collectés par la ville, en partenariat avec Leroy Merlin.** Les nouveaux élus du CMJ, accompagnés de leurs prédécesseurs, ont participé activement à l'organisation de ce moment, offrant un bel exemple de solidarité intergénérationnelle. Une initiative saluée par Philippe Benassaya, Maire de Bois d'Arcy, et l'ensemble des élus du conseil municipal.



17 déc.



Les animateurs sortent le grand jeu

Près de 300 enfants des accueils de loisirs ont assisté à *L'Étoile Magique de Noël*, un spectacle féerique proposé par leurs animateurs, où le Père Noël affronte le Père Fouettard, lors d'une matinée spéciale au Théâtre de la Grange.

Juste avant les fêtes, la représentation a également été proposée aux adhérents du CCAS et aux familles lors d'une soirée exceptionnelle. Ce rendez-vous familial a allié divertissement et solidarité, avec la possibilité de soutenir l'association En Cœur Plus Fort, qui accompagne les personnes touchées par le cancer.

Le Square des Femmes Illustres dévoilé

Entre le collège Mozart et la rue du Colonel Arnaud-Beltrame, Philippe Benassaya, Maire de Bois d'Arcy, a inauguré, samedi 13 décembre, en présence d'Arcisiens, le Square des Femmes Illustres, un nouvel espace paysager culturel dédié à dix femmes ayant marqué l'Histoire. Ce square, lieu de mémoire et de transmission, vous invite à découvrir leurs parcours exceptionnels. La Ville poursuivra cette démarche en sélectionnant de nouveaux portraits de femmes et de lieux, en concertation avec les Arcisiens.



Coco Chanel

(1883-1971)

Icone de l'élegance

Orpheline très jeune, Coco Chanel apprend la couture en institution avant de devenir **une figure majeure de la mode**. En prônant une élégance simple et confortable, elle libère les femmes du corset et impose un style moderne. Sa boutique parisienne, ouverte en 1910, lance **des créations iconiques comme la petite robe noire, le tailleur en tweed ou le parfum Chanel n°5**. Son influence marque durablement la mode du XX^e siècle.

Colette

(1873-1954)

Plume audacieuse

Romancière au style libre et sensoriel, Colette renouvelle le paysage littéraire. De *La Vagabonde* à *Chéri*, elle explore des thèmes novateurs : découverte de soi, sensualité, vieillissement, rapport à la nature. **Artiste complète, elle marque durablement les lettres françaises**. Membre de l'Académie Goncourt dès 1945, elle devient en 1953 la première femme Grand Officier de la Légion d'honneur et **reçoit des obsèques nationales en 1954**, fait rare pour une femme.



Édith Piaf

(1915-1963)

Voice de légende

Issue d'une enfance précaire, Édith Piaf est révélée en 1935 par Louis Leplée, directeur du cabaret le Gerny's, qui la surnomme "La Môme Piaf". **Sa voix puissante et expressive forge des classiques comme La Vie en rose ou Non, je ne regrette rien**. Sa vie, marquée par les drames, nourrit son interprétation unique. Décédée à 47 ans, elle laisse une empreinte majeure sur la chanson française et influence des artistes du monde entier.





George Sand

(1804-1876)

Esprit libre

Aurore Dupin, dite George Sand, s'impose dans un univers littéraire masculin avec une œuvre foisonnante de romans, pièces et correspondances. **Elle fait de l'écriture un espace d'expérimentation narrative et d'expression humaniste, donnant voix aux femmes, artistes et paysans.** Défenseure de l'émancipation et de l'éducation, elle critique les normes sociales et incarne une liberté rare pour son époque, ouvrant la voie aux générations futures.



Jeanne d'Arc

(1412-1431)

Héroïne nationale

À 17 ans, Jeanne d'Arc bouleverse la guerre de Cent Ans en libérant Orléans et en menant Charles VII au sacre de Reims. Sa victoire lui vaut le surnom de Pucelle d'Orléans. Capturée puis condamnée pour hérésie, elle est brûlée vive à 19 ans. **Sa brève épopée fonde un puissant symbole national de courage et d'unité.** Elle démontre aussi la capacité des femmes à s'imposer dans des domaines militaires et politiques alors réservés aux hommes.



Lucie Aubrac

(1912-2007)

Courage incarné

Figure majeure de la Résistance, Lucie Aubrac rejoints très tôt le mouvement Libération sud avec son mari Raymond. **Organisatrice, stratège, elle orchestre en 1943 l'évasion spectaculaire de 14 résistants**, dont son époux. Pourchassée par la Gestapo, elle rallie Londres avant la Libération. Toute sa vie, elle transmet l'histoire et les valeurs de la Résistance. **Elle reçoit des obsèques aux Invalides avec les honneurs militaires.**



Geneviève de Galard

(1925-2024)

Ange du front

Infirmière militaire et convoyeuse de l'air, Geneviève de Galard participe aux évacuations sanitaires en Indochine. **Lors du siège de Diên Biên Phu, elle devient la seule militaire française sur place et soigne les blessés durant 56 jours** dans des conditions extrêmes. Surnommée "l'Ange de Diên Biên Phu", **elle incarne courage et dévouement.** Son engagement reste une référence pour les soignants et les armées.

Joséphine Baker

(1906-1975)

Étoile engagée

Vedette des années folles, Joséphine Baker conquiert Paris avec son charleston avant de devenir une artiste internationale. Naturalisée française, elle s'engage dans la Résistance comme agente des services secrets. Militante des droits civiques, elle soutient Martin Luther King. **Première femme américaine à recevoir des obsèques nationales, elle entre au Panthéon en 2021**, symbole d'engagement et de liberté.



Maryse Bastié

(1898-1952)

Ailes du rêve

Pionnière de l'aviation française, Maryse Bastié bat dans les années 1930 plusieurs records de distance et d'endurance, dont un vol de plus de 26 heures. Militante pour les droits des femmes, **elle fonde une école de pilotage et s'engage pendant la guerre comme pilote auxiliaire.** Totalisant près de 3 000 heures de vol, elle intègre en 1951 le centre d'essais en vol. Elle meurt en mission en 1952.



Marie Curie

(1867-1934)

Lumière scientifique

Physicienne et chimiste d'origine polonaise, **Marie Curie découvre la radioactivité** et, avec Pierre Curie, isole le radium. Première femme lauréate **prix Nobel de physique en 1903**, puis seule récompensée d'un prix Nobel de chimie en 1911, elle ouvre une voie décisive à la science moderne. Décédée en 1934, **elle rejoint le Panthéon en 1995.** Son héritage scientifique est immense.

Plus d'info en scannant le QR-code



Recensement 2026 : participez, c'est essentiel !

Connaître la population permet d'actualiser les données démographiques de la commune et d'adapter les services publics aux besoins de ses habitants. Obligatoire, le recensement contribue également à déterminer la répartition de certaines ressources de l'État. À Bois d'Arcy, le recensement est réalisé chaque année auprès d'un échantillon de 8 % des logements. En 2026, il aura lieu du 15 janvier au 21 février.

Recensez-vous en ligne

Plus simple, plus rapide et plus écologique, la réponse en ligne est à privilégier. Si votre foyer est recensé, un agent mandaté par la mairie vous transmettra vos identifiants. Si nécessaire, il pourra aussi vous remettre un questionnaire papier et le récupérer ultérieurement.

Vos agents recenseurs :



Andréa Dinis



Carla Do Couto



Selma Saïdi



Ziggy Matseraka



Élections municipales : les étapes clés

Les 15 et 22 mars prochains, vous serez appelés aux urnes pour élire votre nouveau Conseil municipal. Pour participer au scrutin, quelques démarches sont à anticiper dès maintenant.

Ce moment démocratique essentiel permet à chacune et chacun de choisir l'équipe qui conduira les projets de la commune pour les six années à venir.

Inscription sur les listes électorales

Vous n'êtes pas encore inscrit(e) sur les listes électorales, ou vous avez récemment déménagé au sein de la commune ?

L'inscription peut se faire :

- **En ligne jusqu'au 4 février inclus** : sur le site internet service-public.gouv.fr jusqu'au 6^e mercredi précédent le scrutin ;
- **En mairie jusqu'au 6 février inclus**, en vous présentant muni(e) d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Vote par procuration : simple et accessible

Si vous êtes absent(e) le jour du scrutin, vous pouvez confier votre vote à une personne de confiance grâce à la procuration.

La démarche peut être réalisée :

- **En ligne**, en remplissant une demande sur maprocuration.gouv.fr, puis en confirmant votre

identité auprès d'un commissariat ou d'une gendarmerie ;

- Directement **auprès de la police**, de la gendarmerie ou du tribunal judiciaire, en vous présentant avec votre pièce d'identité et les coordonnées complètes de votre mandataire (nom, prénom, date de naissance).

Une seule procuration peut être établie par mandataire, et il est recommandé d'effectuer la démarche le plus tôt possible afin de garantir sa prise en compte.

Modalités de vote

Pour voter, il suffit de vous présenter dans votre bureau de vote habituel, muni(e) d'une pièce d'identité en cours de validité. La carte électorale facilite l'orientation dans le bureau mais n'est pas obligatoire.

Les électeurs inscrits pourront consulter l'emplacement de leur bureau de vote sur le site de la Ville.

À noter :

Changement du bureau de vote n°7 : il est désormais situé à la crèche Rosa-Bonheur (au lieu de l'école Vigée-Le-Brun)

**Inauguration
dimanche
18 janvier
à 11 h 45**
Place de l'Église



Nouvelle Halle : ouverture dimanche 18 janvier dès 8h !

Vos commerçants vous accueillent tous les mercredis et dimanches matin de 8h à 13h30.

(Infos de stationnement en page 17 de ce magazine)

Les commerces réguliers



Poissonnerie



Volailler - Rôtisserie - Traiteur -
Charcutier - Boucher



Fruits & légumes



Fromager



Vins



Cuisine marocaine (couscous,
tajines...)



Olives - tapenades - fruits secs



Bonbons - Confiseries



Produits textiles



Poterie



Petites plantes

Les volants (1 fois/mois)



Saucissons & terrines



Bijoux fantaisie



Biscuiterie artisanale



Bijoux en pierre de résine



Food-trucks

(les midis du lundi
au vendredi)

Trois food-trucks
gourmands pour vos
pauses déjeuner.



La sécurité au service de votre quotidien



Depuis 2014, la Ville renforce ses moyens pour garantir la sécurité de tous : recrutements d'agents, patrouilles de nuit, démultiplication de la vidéoprotection... Autant de décisions fortes qui traduisent une volonté claire : veiller efficacement sur les Arcisiens.

Placée sous l'autorité du Maire, la Police municipale veille à votre tranquillité. Présente sur le terrain, à pied, à vélo ou en véhicule, comme derrière les écrans du Centre de Supervision Urbain, elle assure une surveillance continue et de proximité sur notre ville en lien étroit avec la Police nationale.

Un réseau de vidéoprotection renforcé

La Ville continue de renforcer son réseau de vidéoprotection, qui compte déjà 215 caméras opérationnelles. 35 nouvelles installations sont actuellement déployées dans le quartier de l'Église pour sécuriser la nouvelle halle du marché, les abords des écoles, la crèche Rosa-Bonheur, le gymnase Perdreau, mais aussi l'église et les commerces.

250 caméras seront déployées sur la ville début 2026 :

- 201 caméras pour l'espace public ;
- 35 dans les bâtiments municipaux ;
- 14 dédiées à la lecture automatisée des plaques.

D'autres implantations sont à l'étude pour poursuivre l'extension du maillage. Le CSUI, partagé avec Fontenay-le-Fleury et Saint-Cyr-l'École, joue un rôle essentiel : relecture et extraction d'images pour les enquêtes, vidéoverbalisation et appui opérationnel aux patrouilles de police nationale ou municipale.

En journée, la Police municipale dispose également de son CSU dédié, permettant une surveillance renforcée du territoire ainsi que la vidéoverbalisation.

La vidéoprotection permet de :

- Prévenir la délinquance et les incivilités ;
- Sécuriser les interventions des forces de sécurité et de secours ;
- Fournir des éléments afin de faire aboutir les enquêtes.

Elle est complétée par la vidéoverbalisation :

- Police municipale + CSUI : stationnements gênants ou dangereux ;
- Police municipale seule : feux rouges, stops, sens uniques, conduites dangereuses, usage du téléphone au volant.



Des policiers municipaux équipés et renforcés

Nos policiers municipaux sont armés de pistolets 9 mm et disposent d'un équipement complet : gilets pare-balles, matraques télescopiques, aérosols lacrymogènes et caméras-piétons, garantes de transparence lors des interventions.

Dès janvier 2026, les recrutements récents porteront les effectifs à 7 agents, accompagnés de 2 ASVP et d'une assistante administrative.

Pour lutter plus efficacement contre les nuisances nocturnes, notamment les vols de pièces détachées, **deux patrouilles hebdomadaires sillonnent désormais la Ville jusqu'à minuit**, en lien étroit avec le CSUI de Fontenay-le-Fleury et la Police nationale.

Des missions variées au service du quotidien

- Îlotage et présence régulière dans les quartiers ;
- Régulation du stationnement directement ou par vidéoverbalisation ;
- Sécurité routière par des contrôles ou par vidéoverbalisation, vitesse, respect de la signalisation ;
- Régulation des mobilités douces, notamment les trottinettes ;
- Enlèvement des véhicules abandonnés ou en stationnement abusif (environ 10 mises en fourrière par mois) ;
- Sécurité des enfants et des familles autour des 9 écoles de la Ville et du collège Mozart ;
- Gestion des animaux dangereux et errants, en lien avec l'association SACPA ;
- Traitement et gestion des objets trouvés ;
- Sécurisation des événements municipaux.



Des effectifs mobilisés pour la sécurité du territoire

Pour offrir une vision d'ensemble, voici un panorama des effectifs annoncés dans plusieurs communes voisines.

Commune	
Bois d'Arcy (16 225 habitants)	7 policiers municipaux + 2 ASVP
Fontenay-le-Fleury (13 640 habitants)	5 policiers municipaux
Saint-Cyr-l'École (18 084 habitants)	4 policiers municipaux + 6 ASVP
Villepreux (11 568 habitants)	4 policiers municipaux

(ASVP : Agent de surveillance de la voie publique)

Vacances sereines, la police veille : 171 demandes en 2025

Pendant les vacances, la Police municipale surveille vos habitations grâce à l'Opération Tranquillité Absence (OTA). Gratuit et opérationnel toute l'année, ce dispositif permet d'être prévenu rapidement en cas d'intrusion ou de cambriolage.

Pour en bénéficier :

- Inscrivez-vous une semaine avant votre départ au poste de Police municipale, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile
- Ou gagnez du temps en vous inscrivant en ligne sur www.boisdarcy.fr.

Un nouveau blason pour la Police municipale

Symbolique officiel de la Police municipale, le nouveau blason arbore un renard accompagné de la devise "Ténacité et Vigilance". Cet animal a été choisi pour ses qualités – réactivité, agilité, sens de l'observation – mais aussi pour son lien avec la forêt domaniale qui s'étend sur 480 hectares, dont 217 à Bois d'Arcy. Ce blason, apposé sur l'uniforme, affirme l'ancrage local et les valeurs qui guident l'action quotidienne des agents.



Découvrez la Police municipale en action en scannant le QR-code



Dans nos rues, nous avons tous un rôle à jouer

Chaque jour, par tous les temps, nos agents veillent à la propreté et à la qualité de nos espaces publics. Mais leur engagement ne peut suffire face aux incivilités et aux comportements à risque du quotidien. Pour préserver notre cadre de vie et circuler en sécurité, chacun a un rôle à jouer.

Stop aux incivilités



Abandonner ses encombrants
est une incivilité



Se garer sur une place privée ou sur le trottoir est une incivilité



Ne pas ramasser les déjections canines de votre chien est une incivilité



Jeter papier, canettes et mégots par terre est une incivilité

Des solutions et la loi existent



50 € à 150 € : montant de l'amende en cas de dépôt sauvage. Renseignez-vous sur les jours de collecte sur T.R.I. VGP



135 € : amende pour stationnement sur un trottoir et Places à Mobilité Réduite



17 distributeurs de sacs à déjections répartis dans toute la ville.



14 cendriers et 133 poubelles sont disponibles dans la ville.

500 litres d'eau pollués par un seul mégot jeté au sol.

Chiens : restez maître !

Pour la tranquillité et la sécurité de tous, il est recommandé de tenir son chien en laisse lors des promenades en ville ou en forêt, ou de s'assurer qu'il reste toujours sous contrôle et à portée de voix de son maître. **Rappelons que chaque propriétaire est responsable du comportement de son animal et des éventuels désagréments qu'il pourrait causer.**



En trottinette, ayez les bons réflexes !

Où circuler ?

- Piste cyclable ou, à défaut, chaussée ;
- Pas de circulation sur trottoirs (sauf enfants) ;
- Proximité des écoles : redoublez de vigilance.

Casque et visibilité

- Casque obligatoire pour les enfants, recommandé pour les adultes ;
- Lumière avant/arrière et gilet réfléchissant la nuit.

Règles du code de la route

- Respect des feux, stops, priorités, sens interdits ;
- Sonnette pour prévenir.

Vitesse

- Limitée à 25 km/h.

Respectez l'espace public

- Pas de stationnement anarchique : utilisez les zones dédiées.

Sanctions

- Circulation sur trottoir : 35 € ;
- Dépassement des 25 km/h : 90 € ;
- Conducteur mineur (-14 ans) : 135 € ;
- Transport d'un passager : 135 € ;
- Trottinette non assurée : 3 750 €.





Stationnement payant : ce qui change au 12 janvier

À compter du lundi 12 janvier 2026, la Ville ajuste le fonctionnement de deux parkings pour accompagner la fin des travaux du quartier de La Tremblaye et l'ouverture de la nouvelle halle.

Parking de La Tremblaye : retour au stationnement payant

Le parking de La Tremblaye, rendu exceptionnellement gratuit pendant la durée des travaux du quartier, retrouvera son fonctionnement payant à partir du 12 janvier.

Il offre 145 places, dont :

- 5 places PMR ;
- 6 places équipées de bornes de recharge électrique.

L'enregistrement est obligatoire au-delà de 4 heures sur l'application.

4h	5h	6h	7h	8h	8h30	9h et +
Gratuit	1 €	2 €	3 €	4 €	17 €	35 €

Parking de la nouvelle halle : un nouveau parking réglementé

Avec l'ouverture de la nouvelle halle, un nouveau parking entre en service et sera payant dès le 12 janvier.

Il propose 27 places, dont :

- 2 places PMR ;
- 2 places équipées de bornes de recharge électrique ;
- 2 places de livraison.

L'enregistrement est obligatoire au-delà de 3 heures sur l'application.

3h	4h	5h	6h	7h	7h30	8h et +
Gratuit	1 €	2 €	3 €	4 €	17 €	35 €

Rappel

En cas d'absence d'enregistrement ou de dépassement du temps autorisé, une amende forfaitaire de 35 € s'applique.

Phase de test pour un éclairage nocturne en continu



En février-mars, la Ville teste un dispositif d'éclairage public innovant, rendu possible grâce aux LED, sur plus de la moitié du quartier de la Tremblaye. Grâce à un boîtier de gestion programmable installé sur une armoire électrique pilotant les LED, les rues Étienne-Jules-Marey, Camélinat, de la Paix, Baudin, Baragué et Saint-Gilles bénéficieront d'un éclairage toute la nuit, ajusté en fonction des horaires.

Cette technologie permet une modulation fine de la luminosité pour concilier confort des riverains, sécurité et sobriété énergétique. Avec près de 90 points lumineux concernés, le système assure un éclairage nocturne continu... sans surcoût pour la collectivité.

La Ville prévoit de déployer progressivement ce dispositif lors des futures rénovations de voirie : une manière concrète d'allier sécurité, économies d'énergie et modernisation du cadre de vie.

Des refuges-chicane pour sécuriser la rue



La rue Étienne-Jules-Marey a été entièrement réaménagée, avec notamment la création de refuges-chicane équipés de dispositifs lumineux, une alternative aux ralentisseurs souvent refusés par les riverains.

L'objectif : réduire la vitesse, sécuriser les mobilités douces et encourager vélos et trottinettes à circuler hors des trottoirs. Le dispositif combine des refuges pour les usagers à vélo ou en trottinette et un rétrécissement de chaussée imposant un ralentissement aux automobilistes.

Fonctionnement : le conducteur qui aborde la chicane doit céder la priorité au véhicule venant en sens inverse.



Chiffres-clés

80 associations arcisiennes

124 nouveaux Arcisiens en 2025

15 participations de la Réserve citoyenne aux événements en 2025



Ils font vivre Bois d'Arcy !

À Bois d'Arcy, ce sont les habitants qui font battre le cœur de la ville. Bénévoles, conseillers de quartier, entrepreneurs, enseignants... Tous contribuent à créer un lien social fort et à faire de la ville un lieu où il fait bon vivre.

Philippe Benassaya
Maire de Bois d'Arcy



Vice-président du Conseil départemental des Yvelines
"Chaque jour, les Arcisiens donnent de leur temps, de leurs talents et de leur énergie pour faire vivre leur ville. C'est cette générosité collective qui rend Bois d'Arcy accueillante, solidaire et animée, et qui construit un quotidien où chacun peut se sentir utile et à sa place."

Bois d'Arcy offre un cadre de vie agréable, où nature, commerces et services de proximité se côtoient dans une atmosphère paisible. La ville se transforme chaque jour dans un environnement protégé et végétalisé, où les aménagements piétons et les circulations douces créent de nouveaux espaces apaisés qui facilitent le quotidien des habitants. Cet environnement attractif doit aussi beaucoup à l'implication de celles et ceux qui y vivent.

Chaque jour, des Arcisiens s'engagent, à leur manière, pour renforcer le lien social et animer la vie de la commune. Dans les écoles, des enseignants accompagnent les élèves avec passion et bienveillance. Dans les associations, des bénévoles consacrent leur temps à des activités sportives, culturelles ou solidaires. Les conseils de quartier relaient les idées et projets des habitants et participent activement à l'amélioration du cadre de vie.

Des dispositifs comme la Réserve citoyenne offrent également de nouvelles façons de s'impliquer, en mettant le savoir-faire et le temps des habitants au service de la collectivité. Grâce à l'implication des commerçants et entrepreneurs, Bois d'Arcy reste une ville vivante et conviviale, où il fait bon se déplacer et se rencontrer. Et les nouveaux habitants y trouvent une ville ouverte et chaleureuse, où chacun peut trouver sa place.

À travers ces engagements, c'est toute une ville qui se construit jour après jour, portée par la générosité et la solidarité de ses habitants. Dans ce dossier, découvrez Marie-Paule, Pascal M., Mélanie, Lalie, Pascal G. et Cidalia, **véritables artisans du quotidien**, qui font de Bois d'Arcy un territoire vivant, humain et solidaire.

Portraits d'Arcisiens engagés

Ils accompagnent, soutiennent, transmettent, unissent...

Rencontre avec celles et ceux qui font la richesse de notre tissu local.



Marie-Paule Armenian

Le basket comme fil conducteur

Arrivée à Bois d'Arcy en 1965, Marie-Paule découvre le basket en 1970... et ne l'a plus quitté. **Joueuse, arbitre, coach, officielle de table, puis trésorière et enfin présidente de la section basket de la Jeunesse Arcisienne jusqu'en 2019**, elle a tout connu. Animée par l'envie de transmettre, elle a notamment ouvert des entraînements aux U7 et U9 pour fidéliser les plus jeunes et permettre aux U11 d'aborder leurs premiers matchs dès septembre. Aujourd'hui correspondante du club, elle fait le lien avec le comité, les clubs voisins et la Direction de la Jeunesse et des Sports et forme les jeunes à tenir la table de marque. "C'est une fierté de les voir s'investir à leur tour et devenir arbitres ou entraîneurs", confie-t-elle. Dans une section portée uniquement par des bénévoles, cette relève est précieuse.

Bois d'Arcy, pour Marie-Paule :

une ville sportive, culturelle et conviviale.



Pascal Moriclet

Engagé pour son quartier

Installé à Bois d'Arcy depuis 1991, Pascal y a vu grandir ses enfants, qui aiment toujours revenir dans leur ville d'enfance.

Depuis son arrivée dans le Lotissement, il souhaite rendre le quartier plus agréable et favoriser des circulations douces, tout en limitant les nuisances pour les habitants.

En tant que conseiller de quartier, il participe au groupe de travail sur la requalification du quartier.

"Trouver des compromis et satisfaire chacun selon ses contraintes, c'est un vrai challenge que j'apprécie", explique-t-il.

Pascal s'investit également dans la vie locale en animant le Repair'Vélo et en participant bénévolement à l'organisation du semi-marathon de la Saint-Gilles.

Bois d'Arcy, pour Pascal :

une ville sportive, dynamique et pleine de potentiel.



Mélanie Dozias

L'éducation au cœur de sa mission

Enseignante depuis 13 ans et Arcisienne depuis 15 ans, **Mélanie Dozias dirige l'école maternelle La Roseraie**, où elle a d'abord été remplaçante. "Mon objectif est de créer un climat serein où chaque enfant se sent considéré et a plaisir à venir à l'école. Je fais évoluer mon enseignement en m'appuyant sur les programmes de l'Éducation nationale et j'adapte ma pédagogie chaque année selon les classes et les besoins des élèves", explique-t-elle.

Elle apprécie particulièrement le travail en équipe, la collaboration avec les familles, la mairie et tous les partenaires : "Ces échanges sont essentiels pour le bien-être et la réussite des élèves."

Bois d'Arcy, pour Mélanie :

une ville sportive, accueillante, proche de la nature et investie dans la vie de ses écoles.



Réserve Citoyenne : des Arcisiens engagés au quotidien

Crée en 2024, la Réserve citoyenne rassemble aujourd'hui 22 bénévoles, tous animés par la même envie : contribuer concrètement à la vie de leur ville.

Pour faciliter leur mobilisation, la Ville a créé une plateforme de mise en relation entre les services municipaux et les bénévoles, permettant d'organiser rapidement les missions et de répondre efficacement aux

besoins du territoire. Véritable levier de lien social, la Réserve propose des missions solidaires, événementielles, sportives ou culturelles. Ces actions du quotidien tissent des liens entre les générations et portent haut les valeurs de solidarité, générosité et responsabilité civique qui font la force de Bois d'Arcy.



Lalie Incerti

Une nouvelle arcisienne bien chez elle

Âgée de 53 ans et agent de service hospitalier à l'AP-HP à Paris, **Lalie a choisi de s'installer à Bois d'Arcy cette année** pour se rapprocher de sa famille. "Je ne regrette pas du tout", confie-t-elle avec enthousiasme. Elle apprécie particulièrement la tranquillité de la ville et garde un excellent souvenir de la journée d'accueil, notamment la balade commentée en bus avec M. le Maire : "J'ai adoré". Bien installée, elle envisage même de se rapprocher professionnellement de la commune, séduite par l'ambiance chaleureuse et le cadre de vie apaisant qu'elle découvre au quotidien.

Bois d'Arcy, pour Lalie :

une ville accueillante, un vrai bol d'oxygène et pleine de dynamisme.

Cidalia Dias

Des gâteaux qui racontent une histoire

Avec **Cake Is Home**, Cidalia a fait de la pâtisserie un véritable métier de création. Elle imagine des gâteaux sur mesure, uniques par leur esthétique comme par leurs saveurs. Ce qu'elle préfère : donner vie à des thèmes et accompagner les moments forts des familles, comme lorsqu'elle a confectionné le gâteau des 10 ans du Festival de la Bande-Annnonce. "Ce que j'adore, c'est partager ma passion avec les Arcisiens et voir leurs yeux s'illuminer devant une création sur mesure", raconte-t-elle. La proximité avec les habitants, leur soutien aux artisans locaux et leur enthousiasme lui donnent une énergie quotidienne qui nourrit sa créativité.

Bois d'Arcy, pour Cidalia :

une ville qui rime avec chaleur, dynamisme et convivialité. Idéal pour laisser parler sa créativité.



Pascal Garrouste

Au service des Arcisiens

Jeune retraité de 63 ans, Pascal a mené sa carrière en comptabilité puis en informatique RH et Paie. Aujourd'hui, il met avec cœur son expérience au service des habitants.

Au sein de la Réserve citoyenne, il accompagne les jeudis, au CCAS, celles et ceux qui en ont besoin dans leurs démarches administratives, notamment autour de la retraite. "Pour moi, l'essentiel est de rester utile, de donner du sens à ce que je fais et de prendre plaisir à aider", explique-t-il.

Bois d'Arcy, pour Pascal :

une ville où il fait bon vivre, résidentielle, tranquille, avec forêt, commerces et mobilité douce.



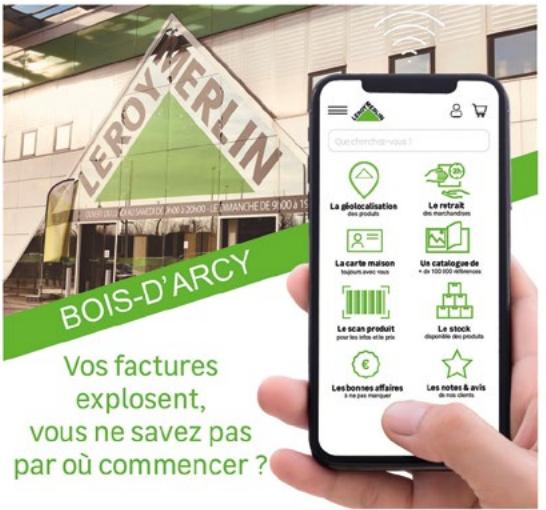
Kermesse organisée par le Conseil de quartier Église / Hoche

Les Conseils de quartier : acteurs de proximité

Avec **6 conseils de quartier et 53 conseillers engagés**, Bois d'Arcy cultive depuis 2016 une participation citoyenne vivante et de proximité. Véritables acteurs du terrain, les conseils de quartier incarnent une concertation permanente avec les Arcisiens et renforcent le lien direct entre la municipalité et les habitants. Ils contribuent à des projets

structurants, animent la vie locale par des temps forts, et participent à l'amélioration continue du cadre de vie.

Lieu d'écoute et d'échanges, les conseils de quartier font de la participation citoyenne une réalité concrète, où chaque voix compte et où les projets naissent de l'engagement collectif.



Vos factures
explosent,
vous ne savez pas
par où commencer ?

Rénovation énergétique

L'espace de rencontre entre pros et particuliers

Confiez-nous vos projets
de rénovation énergétiques !



DEPUIS 1996



Faites des économies d'énergie
et gagnez en confort.



Venez nous
rencontrer
pour tout renseignement
ou demande de devis.



28, avenue Jean Jaurès (face Leclerc)
78390 Bois-d'Arcy • 01 30 45 52 51



ACHAT OR & ARGENT

**ESTIMATION GRATUITE
RÈGLEMENT IMMÉDIAT**

06.24.05.20.83

**33 Avenue Jean Jaurès
78390 - Bois-d'Arcy
(Parking Client)**



portrait

Côme Letourneux UN JEUNE CONSEILLER MOTIVÉ ET CURIEUX DU MONDE

Élu par ses camarades au Conseil Municipal des Jeunes en novembre dernier, Côme, 11 ans et élève de 5^e au collège Mozart, débute son mandat avec enthousiasme. Sportif, curieux et passionné de géopolitique, il entend faire entendre la voix des jeunes Arcisiens et s'investir pleinement dans les projets qui feront évoluer la ville.

Quelles sont les passions qui occupent ton temps libre ?

Je suis passionné de sport : je pratique le roller hockey et le taekwondo depuis plusieurs années, ce qui m'apprend l'esprit d'équipe, la discipline et la persévérance. En dehors du sport, je m'intéresse beaucoup à la géopolitique et au fonctionnement de la Ve République. J'aime comprendre comment se prennent les décisions, et plus largement comment fonctionne notre société.

Qu'est-ce qui t'a donné envie de rejoindre le Conseil Municipal des Jeunes ?

J'avais envie de mieux comprendre le rôle des élus, de voir concrètement comment une ville se gère et comment les idées deviennent des projets. Et surtout, j'avais envie de représenter la jeunesse arcisienne : montrer que nous avons des choses à dire, que nous pouvons proposer, débattre et participer à la vie de la commune.

Quelles idées ou projets aimerais-tu défendre pendant ton mandat ?

Je voudrais d'abord que la parole des jeunes soit davantage entendue. Beaucoup d'entre nous ont des idées pour améliorer notre quotidien ou pour rendre la ville plus agréable. J'aimerais participer à des projets qui donnent plus de place aux jeunes.

Y a-t-il un sujet qui te tient particulièrement à cœur pour améliorer la vie des jeunes ?

Oui : la végétalisation des cours de

récréation. Je sais que ce type de projet représente un certain budget, mais je pense que c'est essentiel. Des espaces plus verts, plus ombragés et mieux aménagés changent vraiment le bien-être des élèves. Cela rend l'environnement plus apaisant, plus agréable et plus respectueux de la nature.

Comment imagines-tu le rôle d'un jeune conseiller municipal ?

Pour moi, c'est un rôle de responsabilité mais surtout d'écoute. Il faut être attentif aux idées des autres, savoir en discuter, les transmettre et les défendre. Être conseiller, c'est être un lien entre la jeunesse et la Ville : comprendre ce que veulent les jeunes et aider à transformer cela en actions possibles.

Comment penses-tu t'organiser entre l'école, tes activités et ton engagement au CMJ ?

Je pense que la clé sera de mieux organiser mon temps libre. Je vais essayer d'anticiper les réunions et les projets du CMJ pour être disponible quand il le faut. Je veux aussi profiter des moments avec mes camarades — au SAJ, au collège ou aux aires de jeux près du Complexe sportif Charles-Simon — pour discuter avec eux et connaître leurs besoins. Et s'il le faut, je suis prêt à réduire un peu mes activités sportives pour assumer pleinement mon engagement.

Quelle qualité penses-tu apporter au CMJ ?

Je dirais ma curiosité et mon goût pour les échanges. J'aime débattre, comprendre les enjeux et écouter les différents points de vue. Mon intérêt pour le fonctionnement des institutions m'aidera aussi à participer activement aux discussions.

Et pour finir : un rêve ou un projet pour plus tard ?

J'aimerais devenir épidémiologiste.

Je veux participer à la recherche

contre le cancer et les maladies encore incurables aujourd'hui. C'est un domaine qui demande de la rigueur, de la science et une grande envie d'aider les autres, et c'est exactement ce vers quoi je souhaite aller.



» ASSOCIATIONS

La langue portugaise en partage

Depuis 2005, le Centre Culturel Luso-Français de Bois d'Arcy transmet la langue et la culture portugaises aux jeunes Arcisiens. Avec 62 collégiens et lycéens inscrits cette année, l'association poursuit son développement et prépare de nombreux projets pour 2026.

"Notre objectif est d'offrir aux jeunes un vrai parcours linguistique, accessible et reconnu", explique Antonio Nunes, vice-président du Centre Culturel Luso-Français. Chaque samedi, les élèves suivent 1h30 de cours répartis en quatre niveaux. **L'apprentissage aborde l'oral, l'écrit, la grammaire, la lecture, mais aussi l'histoire et la culture du Portugal.** Grâce aux supports fournis par l'Ambassade du Portugal, les élèves peuvent présenter un examen officiel reconnu par le Gouvernement portugais.

Transmettre une culture et un art de vivre

Au-delà de l'apprentissage de la langue, l'association transmet un véritable héritage culturel. *"Nous voulons partager nos traditions, notre musique, notre gastronomie, cet esprit de convivialité*

qui fait la richesse du Portugal", souligne encore Antonio Nunes.

Un enseignement qui s'adresse autant aux jeunes d'origine portugaise qu'à ceux qui souhaitent découvrir une autre culture.

Pour 2026, plusieurs projets sont annoncés : des sorties culturelles en lien direct avec la langue et la culture portugaises - visites d'expositions, rencontres autour de la littérature ou de la musique - ainsi que des activités permettant aux enfants de découvrir concrètement la richesse du patrimoine lusophone. L'assemblée générale du 13 décembre a permis d'élire un nouveau bureau. À cette occasion, Antonio Nunes souhaite rendre hommage à son président : *"Joao Ferreira, disparu en août dernier, a porté cette association avec une générosité et*

un engagement extraordinaire. Nous lui devons profondément ce qu'elle est aujourd'hui."



Plus d'infos : anunes1161@gmail.com.

Cours tous les samedis entre 11h30 et 16h30.

Ouverts à tous, sans prérequis.

Adhésion annuelle : 20 € par famille.



Élu le 13 décembre, le nouveau bureau est désormais présidé par Cécilia Barros.

» ASSOCIATIONS

La Jeunesse Arcisienne brille sur les rings !

La section Savate Boxe Française de la Jeunesse Arcisienne signe un début de saison prometteur. Après leur mobilisation pour Octobre Rose, les boxeurs ont confirmé leur talent : 6 d'entre eux sur 7 ont décroché le gant jaune, un grade technique exigeant qui permet d'accéder aux combats et à l'enseignement. Un résultat remarquable, d'autant que quatre lauréats sont des femmes – preuve du dynamisme et de la mixité qui animent la section.

Du côté de la Canne de Combat et du Bâton, l'un des moniteurs arcisiens a participé à l'encadrement du stage fédéral régional de Canne-Savate. Avec deux collègues, il a formé une vingtaine de stagiaires venus des quatre coins de la France. À noter : les Yvelines, et Bois d'Arcy en particulier, se démarquent dans cette discipline, représentant à eux seuls un tiers des participants.





>> CULTURE

Romy, une voix qui trace son chemin

De la Soirée des talents à ses premiers concerts et projets discographiques, l'artiste revient au Bar de la Grange le 22 janvier pour un moment musical construit comme une véritable parenthèse hors du temps.

Depuis son passage remarqué à la Soirée des talents, Romy a tracé un chemin fulgurant. L'année écoulée a marqué un véritable tournant : des articles dans la presse, des passages en radio, ses premiers concerts... et surtout une décision forte : consacrer 100% de son temps à la musique. "Cette impulsion m'a confortée dans l'idée que j'étais exactement à ma place", confie-t-elle.

Un concert pensé comme une expérience

Au Bar de La Grange, elle présentera un concert pensé comme une expérience immersive. **Aux côtés de son pianiste Thomas, Romy souhaite créer "une atmosphère intime, chaleureuse et presque cinématographique".** Plus qu'un simple set musical, son spectacle racontera une histoire, portée par une mise en scène précise et une émotion sincère.

De la scène aux ateliers : partager sa passion

L'artiste prépare ce rendez-vous avec exigence et enthousiasme. Cet été,

elle a accompagné des enfants et des jeunes dans la création de spectacles de comédie musicale, une expérience dont elle ressort fière et inspirée. Elle vient également de tourner sa première publicité, une incursion prometteuse dans le monde du cinéma qui la passionne.

En parallèle, **Romy travaille sur son premier EP attendu en 2026**, avec l'espoir de dévoiler un premier titre dès janvier. Et si son public occupe une place centrale dans son parcours, c'est parce qu'il nourrit chacune de ses chansons : "Ses retours, son énergie, ses silences... C'est grâce à lui que tout prend vie."

Le 22 janvier, préparez-vous à entrer dans cette bulle hors du temps qu'elle a imaginé pour vous. Une soirée pour écouter, ressentir... et se laisser emporter.

Jeudi 22 janvier à 21h. Bar de la Grange
11, rue du Parc. Tarif: 14 € et 12 €.

Sur inscription : billetterie.boisdarcy.fr.

Suivez Romy sur Instagram et Tiktok : [romy_kgt](#).

>> CULTURE

**Nuit de la lecture
"Villes et campagnes"**

**NUITS
DE
LA
LECTURE**
**21.01 →
25.01.2026**
**VILLES &
CAMPAGNES**
**10^e
ÉDITION**



Cette édition de la Nuit de la lecture explore les liens entre villes et campagnes, une thématique qui trouve un véritable écho à Bois d'Arcy, où espaces naturels et cadre urbain coexistent au quotidien. Pour cette nuit spéciale, la Médiathèque propose des ateliers variés : initiation au land art, découverte d'une ruche pédagogique ou encore lectures inspirées des paysages qui nourrissent l'imagination littéraire. Petits et grands pourront ainsi passer d'un univers à l'autre, entre énergie citadine et douceur rurale, et redécouvrir la richesse des histoires qui racontent nos territoires. Une belle occasion de célébrer ensemble le plaisir de lire et de créer.

Samedi 24 janvier de 14h à 22h. Médiathèque

11, rue du Parc.

Retrouvez le programme en page 29 de ce numéro

>> ASSOCIATIONS

La RAA en escapade automnale

L'association a réuni de nombreux marcheurs jeudi 6 novembre 2025 pour une randonnée en forêt de Sainte-Apolline, suivie d'un chaleureux repas de l'Amitié à Plaisir. L'après-midi s'est prolongé par la visite du château de Monte-Cristo.



>> ENFANCE

Quotient familial : transmettez votre avis d'imposition



Pour permettre le calcul de votre quotient familial - utilisé pour déterminer le tarif de vos prestations périscolaires, extrascolaires ou sportives - pensez à déposer l'avis d'imposition de votre foyer sur le Portail Famille avant le 20 janvier.

Cette démarche est indispensable : sans réception de votre avis d'imposition, la facture du mois de janvier, émise le 25, sera automatiquement calculée au quotient maximal.

Inscriptions scolaires 2026/2027



Votre enfant est né en 2023 ? Il fera sa première rentrée en maternelle en septembre 2026 !

Les inscriptions ont lieu jusqu'au 31 janvier 2026 sur rendez-vous via le portail Bois d'Arcy et vous ou auprès de la Direction de la Réussite Educative : 01 30 45 83 83 / dre@boisdarcy.fr



>> PRÉVENTION

La Protoxyde d'azote : un danger pour nos jeunes

La Ville retrouve de nombreuses bonbonnes de protoxyde d'azote, souvent utilisées à des fins récréatives. Ce "gaz hilarant", prisé par les collégiens, lycéens et étudiants, n'est pourtant pas sans risque.

Le protoxyde d'azote, communément appelé "gaz hilarant", est une substance chimique dont l'usage détourné se développe depuis quelques années chez les jeunes, dans des contextes festifs ou parfois en solitaire. Si certains en font un usage ponctuel et ludique, **les risques sont réels et ne doivent pas être sous-estimés**.

Les dangers liés à ce gaz sont multiples :

- Asphyxie par manque d'oxygène ;
- Chutes et pertes de connaissance pouvant entraîner traumatismes et blessures graves ;
- Paralysies, troubles du rythme cardiaque, AVC ;
- Troubles psychiques : anxiété, hallucinations, idées suicidaires ;

- Accidents de la route : perte de contrôle d'un véhicule mettant en danger soi-même et les autres ;
- Impact environnemental : déchets non dégradables (ballons, bonbonnes).

La meilleure prévention reste l'abstinence : ne pas consommer de protoxyde d'azote protège la santé de chacun et celle des autres, tout en préservant l'environnement. La loi interdit la vente de protoxyde d'azote aux mineurs, et inciter un jeune à en consommer est possible d'une amende.

En savoir plus : drogues-info-service.fr

0 800 23 13 13 (appel gratuit et confidentiel)

>> PETITE ENFANCE

Le Relais Petite Enfance : jouer, découvrir, grandir

Au RPE, les tout-petits explorent, touchent, écoutent... accompagnés de leur assistante maternelle. Chaque semaine, 135 enfants et 46 assistantes maternelles participent à des ateliers d'éveil pleins de rires et de découvertes !

Depuis novembre, la Ville ouvre aux assistantes maternelles libérales deux espaces dédiés :

- **L'espace Snoezelen** : lumières douces, textures et musique pour éveiller les sens.
- **La salle de motricité** : grimper, sauter, ramper... pour se muscler et prendre confiance.

Deux lieux, un même objectif : apprendre en s'amusant, chacun à son rythme.



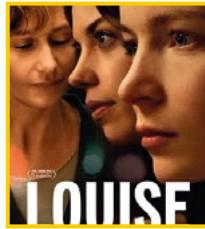
HEIDI ET LE LYNX DES MONTAGNES

Animation / Dès 3 ans / 1h19
Dim. 11 janv. à 14h



L'ÂME IDÉALE

Comédie / 1h38
Dim. 11 janv. à 16h
Lun. 12 janv. à 14h et 18h30
Mar. 13 janv. à 21h



LOUISE

Drame / 1h48 / Tout public avec avertissement
Dim. 11 janv. à 18h15
Lun. 12 janv. à 20h45
Mar. 13 janv. à 14h et 18h30



ANIMAL TOTEM

Comédie / 1h29
Dim. 11 janv. à 20h45
Lun. 12 janv. à 16h15
Mar. 13 janv. à 16h30



BOB L'ÉPONGE

Animation / Dès 6 ans / 1h28
Mer. 14 janv. à 14h30
Dim. 18 janv. à 14h30



AVATAR : DE FEU ET DE CENDRES

Aventure / 3h17
Mer. 14 janv. à 19h30
Dim. 18 janv. à 16h30
Mar. 20 janv. à 17h



LA FEMME DE MÉNAGE

Policier / Interdit -12 ans / 2h11
Mer. 14 janv. à 16h30
Lun. 19 janv. à 14h30 et 20h
Mar. 20 janv. à 21h (VOSTF)



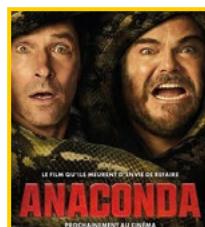
LA PIRE MÈRE AU MONDE

Comédie / 1h30
Dim. 18 janv. à 20h30
Lun. 19 janv. à 17h30
Mar. 20 janv. à 14h30



LA FABRIQUE DES MONSTRES

Animation / dès 6 ans / 1h32
Mer. 21 janv. à 14h30
Dim. 25 janv. à 14h30



ANACONDA

Aventure / 1h40
Mer. 21 janv. à 16h30
Dim. 25 janv. à 19h
Lun. 26 janv. à 13h30 et 18h30
Mar. 27 janv. à 20h



QUI BRILLE AU COMBAT

Drame / 1h40
Mer. 21 janv. à 18h45
Dim. 25 janv. à 16h45
Lun. 26 janv. à 16h et 21h,
Mar. 27 janv. à 14h30



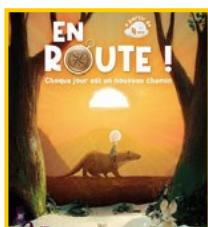
LE TEMPS DES MOISSONS

Comédie dramatique / VOSTF / 2h15
Mer. 21 janv. à 21h (VOSTF)
Mar. 27 janv. à 17h (VOSTF)



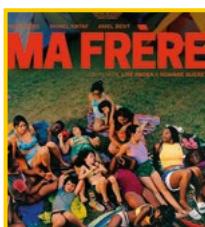
TAFITI

Animation / Dès 3 ans / 1h20
Mer. 28 janv. à 14h30
Dim. 1^{er} fév. à 15h45



EN ROUTE

Animation / Dès 3 ans / 0h40
Mer. 28 janv. à 16h30
Dim. 1^{er} fév. à 14h30



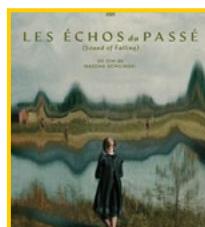
MA FRÈRE

Comédie / 1h40
Mer. 28 janv. à 18h
Dim. 1^{er} fév. à 21h
Lun. 2 fév. à 14h30 et 20h
Mar. 3 fév. à 17h30



ELLA MCCAY

Comédie dramatique / 1h55
Mer. 28 janv. à 20h30
Sam. 31 janv. à 21h
Lun. 2 fév. à 17h en VOSTF
Mar. 3 fév. à 14h30



LES ECHOS DU PASSÉ

Drame / VOSTFR uniquement / 2h29
Dim. 1^{er} fév. à 17h45
Mar. 3 fév. à 20h



CINÉ-DÉBAT SAMEDI 31 JANVIER À 18H

Informations à venir sur les réseaux sociaux du Théâtre et de la Ville.
En partenariat avec le CNC.

Cinéma de la Grange

Domaine de la Tremblaye

11, rue du Parc - 0130 071180 / lagrangedetremblaye@boisdarcy.fr et sur boisdarcy.fr.

Tarifs : Normal 6€ / Réduit** 5€ / Enfant (-18 ans) 4€. Carte Cinéma 10 places : 40€ (non nominative, valable 1 an).

**Tarif réduit sur présentation d'un justificatif.

Avant-Première : Adulte 5€ / Enfant (-18 ans) 4€. La carte d'abonnement n'est pas valable.



Avertissement : des scènes, des propos ou des images peuvent heurter la sensibilité des plus jeunes.

- Agenda -

Opération "Parcs à sapins"

Jusqu'au 22 janvier

Ne laissez pas votre sapin sur le trottoir : déposez-le dans l'un des parcs à sapins. Seuls les sapins naturels, sans décoration, sans neige artificielle et sans sac plastique, y sont acceptés.

- Angle de la rue Jean-Casale et de l'avenue Marcel-Hirbec
- Allée Jean-Moulin
- Parking de l'Hôtel de Ville
- Rue Etienne-Jules-Marey
- Allée des Primevères
- Angle de la rue François-André Michaux et de l'Allée des Mésanges
- Près du vieux cimetière rue Raymond-Lefèvre
- Rue Louis-Jouvet
- Place François-Truffaut
- Angle de la rue Raimu et de la rue Viviane-Romance

Plus d'infos : appli T.R.I. VGP



Collecte de sang

Vendredi 2 janvier

⌚ De 14h à 19h



Faites un geste de solidarité et donnez votre sang. Sur rendez-vous uniquement : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

À la Maison des associations Lino-Ventura -2, avenue Fritz-Lang.

Café des parents

Mercredi 7 janvier

⌚ À 9h

Le 1^{er} mercredi de chaque mois, échangez avec des professionnels de la Petite enfance, seul ou avec votre enfant. Thème du mois : Parents, enfants... dans une bulle de douceur !

À la crèche Rosa-Bonheur - 1^{er}, rue Perdreau. Sur inscription au 01 30 45 83 64.

Portage de livres à domicile

Jeudi 8 janvier

⌚ De 13h30 à 16h30

Les bibliothécaires vous apportent les livres que vous aimez. En fonction de vos goûts, une sélection d'ouvrages et/ou DVD vous est proposée.

Sous conditions. Inscriptions au 01 30 07 00 50.

Permanence de Laurent Mazaury

Député de la 11^e circonscription des Yvelines

Vendredi 9 janvier

⌚ De 13h30 à 17h30

Votre Député, Laurent Mazaury et son équipe vous reçoivent, sur rendez-vous uniquement, le vendredi, tour à tour dans les 7 communes de la circonscription.

À la Maison des associations Lino-Ventura -2, avenue Fritz-Lang. Sur rendez-vous uniquement au 06 83 69 10 84 - laurent.mazaury@assemblee-nationale.fr.

Roller jazz project

Vendredi 9 janvier

⌚ À 21h



Jazz et roller pop. En résidence à la Fabrik, la saxophoniste Virginie Daïdé présente le Roller Jazz Project : un concert où son quartet jazz dialogue avec des danseurs en rollers. Musique live, mouvement libre... Une expérience joyeuse, fluide et pleine d'improvisation !

À la Fabrik - 14, rue du Parc. Sur inscription : billetterie.boisdarcy.fr. Tarifs : 11 €, 9 € et 6 €.

Micro-Folie - "Let's dance !"

Samedi 10 janvier

⌚ De 14h30 à 17h30

La Micro-Folie vous invite à une visite guidée consacrée au 6^e art. Une immersion pour le découvrir sous tous ses angles, avant de retrouver danseurs et chorégraphes sur scène en avril et mai au Théâtre de La Grange.

À la Fabrik - 14, rue du Parc. Entrée libre.

Facebook Live

Jeudi 15 janvier

⌚ De 18h30 à 19h30

Retrouvez M. le Maire en direct sur la page Facebook de la Ville et posez-lui toutes vos questions.

En direct sur la page [Facebook@Boisdarcy78](https://www.facebook.com/Boisdarcy78)

Inauguration de la nouvelle halle du marché

Dimanche 18 janvier



La Ville et les commerçants vous invitent à l'inauguration de la nouvelle halle du marché, un lieu de vie convivial qui fait rimer proximité et plaisir. Au programme :

- de 8h à 13h30 : ouverture du marché
- dès 11h : animations et dégustations
- à 11h45 : inauguration

Place de l'église.

10^e Prix des lecteurs

Rencontre avec Amadou Barry

Jeudi 15 janvier

⌚ À 20h

La Médiathèque vous donne rendez-vous avec Amadou Barry, auteur de *Journal d'un exilé*, en lice pour le Prix des lecteurs (catégorie Adulte). Une occasion unique d'échanger autour de son œuvre et de son parcours.

À la Médiathèque de la Tremblaye - 13, rue du Parc. Sur inscription au 01 30 07 00 50.

Vœux aux jeunes

Vendredi 16 janvier

⌚ À 20h

Philippe Benassaya, Maire de Bois d'Arcy, et l'équipe municipale vous invitent à partager un temps festif et chaleureux pour débuter l'année entre jeunes Arcisiens.

À la Fabrik - 14, rue du Parc. Entrée gratuite. Sur inscription au Service Animation Jeunesse.

- Agenda -

Auditions

Mercredi 21 janvier

⌚ À 19h30

L'école de musique Vladimir-Cosma vous invite à l'audition de ses élèves. Venez les écouter !

*Au Bar de la Grange - II, rue du Parc. Entrée libre.
01.30.58.39.75 / <http://edmba.free.fr>*

Romy

Jeudi 22 janvier

⌚ À 21h

Musique française. Lauréate de la 2^e édition de la Soirée des Talents, Romy séduit par sa voix puissante et son émotion sincère. Accompagnée de son pianiste Thomas Chevallet, elle fait vibrer le public entre ballades intimes et titres festifs, avec une intensité et une justesse remarquables.

Au Bar de la Grange - II, rue du Parc. Sur inscription : billetterie.boisdarcy.fr. Tarifs : 14 € et 12 €.

The Beatles Factory

Vendredi 23 janvier

⌚ À 20h



Show musical. The Beatles Factory présente *Days in a life*, un voyage musical à travers l'œuvre légendaire des Beatles. Les titres mythiques du groupe sont réinventés et magnifiés par un trio à cordes, portés par une narration poétique qui réveille la mémoire collective. Un concert-spectacle unique, à la fois émouvant et intemporel.

Au Théâtre de la Grange - II, rue du Parc. Sur inscription : billetterie.boisdarcy.fr. Tarifs : 35 €, 30 €, 26 €, et 19 €.

Nuit de la lecture

Samedi 24 janvier

⌚ De 14h à 22h

C'est parti pour la Nuit de la lecture 2026, placée cette année sous le thème "Villes et campagnes" ! Pour l'occasion, une série d'ateliers et de séances de lecture attend petits et grands.

- 14h à 22h - Ouverture de la Médiathèque : prêt illimité
- 14h à 18h - Atelier Land Art, animé par l'association Aux Arbres Citoyens de la Terre. *Tout public.*
- 14h30 - Lecture d'extraits du roman de Marie-Hélène Lafon, *L'annonce*, par l'association Plume en voix. - Ados / Adultes.
- 16h - Lecture : *Ville ou campagne ?*, par l'équipe de la Médiathèque. - *Dès 3 ans.*
- 17h30 - Lecture : *L'incroyable épopee de Maya l'abeille*, par l'association Papier Forêt - *À partir de 4 ans.*
- 18h20 et 18h40 - Atelier ruche pédagogique, par l'association Papier Forêt. - *Tout public.*
- 19h30 - Repas partagé
- 21h - Atelier peinture "Des arbres", de 6 à 106 ans, par l'équipe de la Médiathèque.

À la Médiathèque - I3, rue du Parc. Gratuit, sur inscription au 01 30 07 00 50 ou mediatheque@boisdarcy.fr (Sauf pour l'atelier Land Art.)



L'Échappée belle

Tous les vendredis

⌚ de 8h30 à 9h15

Rejoignez vos élus pour une sortie running. Le parcours est adapté à tous les niveaux et vous promet un moment convivial.

L'Échappée belle vous propose également une section marche, aux mêmes horaires, pour celles et ceux qui ne souhaitent pas courir.

Rendez-vous tous les vendredis sur le parvis de l'Hôtel de Ville.

Réunion d'information

Petite enfance

Mardi 27 janvier

⌚ De 18h30 à 20h

Bois d'Arcy

Réunion d'information

LES DIFFÉRENTS MODES D'ACCUEILS

et soutien à la parentalité

Venez découvrir les modes d'accueil proposés par la Ville et échanger autour des solutions de soutien à la parentalité.

À l'espace Jacques-Demy - 8, rue Jean-Gabin. Sur inscription au 01 30 45 83 83.

Scène ouverte

Samedi 31 janvier

⌚ À 19h

Avec sa 5^e scène ouverte, l'association Attitude vous invite à vivre un moment unique et festif. Hip-hop, Modern, Afro, fitness Kuduro... Il y en aura pour tous les goûts !

Au Complexe sportif Charles-Simon - I, rue Alexandre-Turpault. Tarifs : 4 € et 2 € (pour les moins de 7 ans).



GROUPE MAJORITAIRE

“Continuons ensemble !” - 28 élus

Dialoguer, échanger et décider ensemble !

À Bois d'Arcy, la démocratie locale n'est pas un vain mot, c'est une réalité. Les Conseils de quartier que nous avons mis en place il y a presque de dix ans participent activement à la vie de la commune. Véritables relais de proximité, ils contribuent à des projets, animent des temps forts et enrichissent la concertation. A chaque renouvellement de mandats, les conseillers de quartier sont toujours plus nombreux. Cette dynamique s'est renforcée ces derniers mois avec la création de la Réserve citoyenne dans laquelle 22 bénévoles sont mobilisés pour des missions solidaires, environnementales ou culturelles. Leur implication illustre la générosité et la responsabilité civique qui font la force de notre ville. La jeunesse n'est pas en reste avec l'installation du nouveau Conseil Municipal des Jeunes, avec l'élection de 20 conseillers, contre 10 sur le précédent mandat. Cette réalité témoigne de leur engouement pour la vie locale et de notre volonté de donner la parole aux plus jeunes en les associant aux projets. Nous offrons ainsi aux nouvelles générations l'occasion de préparer l'avenir de notre ville. Transmettre est pour nous une valeur essentielle.

Cette participation citoyenne, porteuse de sens, est notre fierté. Continuons de faire vivre cette concertation locale, car c'est ensemble que nous construisons l'avenir de Bois d'Arcy. Notre méthode est simple : poursuivre le développement des outils technologiques pour faciliter la consultation numérique, organiser des rencontres régulières sur le terrain pour recueillir vos attentes et construire ensemble, par le dialogue, les projets de demain. Chaque avis compte, chaque initiative contribue à faire de notre ville un espace où chacun a sa place.

Enfin, la transparence reste au cœur de notre démarche pour que chaque citoyen puisse suivre l'avancement des projets. Car la confiance se construit par la vérité et la clarté.

Afin de garantir les mêmes droits à la majorité et à l'opposition, M. le Maire a proposé, lors du Conseil municipal du 26 juin, d'accorder pour les tribunes d'expression libre le même nombre de signes à l'opposition qu'à la majorité. L'opposition a refusé cette proposition, la jugeant insuffisante. En conséquence, la règle proportionnelle prévue par le règlement intérieur continue de s'appliquer.

GROUPE D'OPPOSITION

“Perspectives arcisiennes” - 5 élus

Nous souhaitons à tous les arcisiens une très belle année 2026 qui sera riche politiquement avec les élections municipales des 15 et 22 mars prochain. Perspectives Arcisiennes ne présentera pas de liste mais nous continuerons jusqu'à cette date nos missions de conseillers municipaux d'opposition. Si vous n'êtes pas inscrits sur les listes électorales, pensez-y.

NAISSANCES

- 11 sept. 2025 Muhammad MGOMRI
- 22 oct. 2025 Liam FATIEN
- 23 oct. 2025 Léna DUCAUD
- 9 nov. 2025 Prune VANDROUX PEYRAMAURE
- 13 nov. 2025 Laure HUBERT ROLLOT



Liam
FATIEN

MARIAGE

- Le 24 novembre 2025 : Geoffrey DATCHANAMOURTTY et Keerthana KARTHIKEYAN

DÉCÈS

- 31 octobre 2025 : Monsieur Yves BARBÉ – 72 ans
- 2 novembre 2025 : Madame Suzanne MONAQUE née MIQUEL – 94 ans
- 3 décembre 2025 : Madame Marie Claude PATACCINI née NIVAUT – 96 ans

Si vous souhaitez faire paraître une photo de naissance de votre enfant dans le magazine de la Ville, envoyez un mail à : mairie@boisdarcy.fr

Depuis 2019, les données personnelles enregistrées aux fins d'inscription d'un acte sur le registre de l'état civil ne peuvent être publiées dans la presse que si, au moment de l'établissement de l'acte, les personnes concernées ont donné leur accord. Afin de respecter la vie privée de chacun, la Ville de Bois d'Arcy est donc dans l'obligation de demander l'accord aux familles avant de pouvoir publier les naissances, mariages et décès.

Contacts utiles

Hôtel de Ville
2, avenue Paul
Vaillant-Couturier
01 30 45 83 83

Hors vacances scolaires
Lundi, mardi, mercredi et vendredi :
8h30 à 12h30 et 13h30 à 18h
Jeudi : 12h30 à 19h30

Pendant les vacances scolaires
Lundi, mardi, mercredi et vendredi :
9h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30
Jeudi : 12h30 à 19h30

Maison des associations

Lino-Ventura
2, avenue Fritz-Lang

Hors vacances scolaires
Du lundi au vendredi : 8h30 à 12h30 et
13h30 à 18h / Samedi : 9h à 12h30

Pendant les vacances scolaires
Du lundi au vendredi : 9h30 à 12h30
et 13h30 à 17h30 / Samedi : 9h à 12h30

(uniquement le 1^{er} samedi du mois)

Collectes des déchets

(bacs à sortir la veille au soir)

Ordures ménagères

Tous les lundis
et jeudis matin

Emballages et papiers

Tous les mardis matin

Encombrants

Tous les 3^e mercredis
du mois
> Prochaines dates :
mercredi 21 janvier 2026

Déchets végétaux

La collecte reprendra le
mercredi 11 mars 2026.

Déchèterie intercommunale**de Bois d'Arcy**

Rue Abel-Gance

ZAC de la Croix-Bonnet
Horaires d'ouvertures pour
les particuliers (accès gratuit)
> du mardi au vendredi : de 9h à 13h
et de 14h à 18h ;
> le samedi : de 9h à 18h ;
> le dimanche : de 9h à 13h. Fermée
les jours fériés.

**Retrouvez toutes les consignes
de tri sur le site**

**versaillesgrandparc.fr
ou sur l'application
T.R.I. VGP**

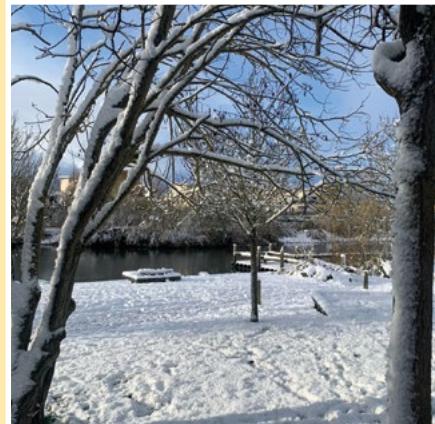
Questions de réseaux...

N'hésitez pas à les poser en l'envoyant à l'adresse
communication@boisdarcy.fr

 **En cas de neige, qui
s'occupe de quoi dans
la ville ?**

Nos services municipaux prennent en charge le déneigement de l'ensemble de la voirie communale ainsi que des trottoirs situés devant les bâtiments publics (écoles, équipements municipaux...). Les interventions suivent un ordre de priorité, en commençant par les abords des écoles et les grands axes de circulation.

De votre côté, en tant que riverain, vous avez l'obligation de dégager le trottoir situé devant votre habitation sur toute la longueur de votre façade. C'est un geste important pour la sécurité de tous.



 **Pourquoi voit-on
des travaux de
faucardage au
canal de la Croix-
Bonnet ? À quoi ça
sert ?**

Le faucardage et le déblaiement du canal de la Croix-Bonnet sont réalisés régulièrement pour assurer une bonne circulation de l'eau. Cela permet d'éviter que des végétaux ou des dépôts n'obstruent le passage et ne perturbent le fonctionnement des pompes.

Ces opérations sont essentielles pour maintenir un débit optimal, indispensable en cas d'intempéries et pour garantir des interventions d'urgence efficaces.



 **La pharmacie
Croix-Bonnet, celle
qui était près du Lidl, a
vraiment déménagé
définitivement ?**

Oui, tout à fait. La pharmacie a quitté son emplacement d'origine et est désormais installée au 7, rue Chaplin. Pas de changement côté horaires : elle vous accueille toujours du lundi au samedi, de 9h à 13h et de 14h à 19h.



Bois d'Arcy

DIM.
18
JANV.

Inauguration de la Halle de marché



- ▶ **De 8 h à 13 h 30 : ouverture du marché**
- ▶ **Dès 11 h : animations et dégustations**
- ▶ **À 11 h 45 : inauguration**

Des difficultés pour vous déplacer ? Une navette gratuite vous conduira sur place. Sur réservation : 01 30 45 83 83.

Retrouvez vos commerçants tous les mercredis et dimanches de 8 h à 13 h 30.